



Version 2 du 11 avril 2019

Note de Campagne Stop impunité des multinationales

Des droits pour des peuples, des règles pour les multinationales

1. Pourquoi cette campagne?

Avec 200 organisations de 16 pays européens nous menons campagne pour introduire des régulations contraignantes afin que les multinationales soient obligées de respecter les droits humains et l'environnement et pour mettre fin au système de justice d'exception dont elles bénéficient .
A l'échelon français, [42 organisations se sont déjà engagées dans cette campagne](#)

De plus en plus de rapports et études d'ONG, syndicats, observatoires des multinationales et médias, montrent que les multinationales, leurs dirigeants et leurs actionnaires profitent de toutes les opportunités qui leurs sont offertes pour accroître leurs pouvoirs et leurs avoirs au détriment du reste de l'humanité et de la planète. Plus de 3400 traités et accords protègent en effet les investissements des multinationales tandis qu'aucun texte international juridiquement contraignant ne garantit le respect des droits humains et de l'environnement par les multinationales. Cette impunité n'est pas une fatalité et il est urgent d'y mettre un terme en faisant primer les droits humains et de la nature avant les profits.

Des règles pour les multinationales, des droits pour les populations !

Depuis 2014, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDHNU) a pour mandat d'élaborer un outil contraignant relatif aux violations des droits humains par les entreprises multinationales. Cette initiative a pour intérêt de mettre en lumière le besoin de régulations contraignantes sur les activités des multinationales, le nécessaire accès à la justice pour les travailleur.e.s et communautés affectés dans le monde entier et le rôle clef du multilatéralisme dans un monde globalisé où les acteurs privés transnationaux jouissent d'impunité fiscale, sociale et écologique. En contrepartie, ces négociations illustrent le poids des lobbies économiques et financiers sur les pouvoirs publics et le refus d'un certain nombre d'Etats, notamment européens, de s'engager fermement en faveur d'un tel traité : l'UE vient d'ailleurs d'annoncer qu'elle ne souhaitait plus participer aux négociations, le temps que la prochaine commission soit installée, alors que cela ne semble poser aucun problème que l'actuelle Commission continue de négocier des accords de libre-échange et d'investissement. .

Deux ans après que la loi française relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre ait été adoptée, et qui vise à mieux prévenir les atteintes aux droits fondamentaux et à l'environnement liées à l'activité des multinationales, nous demandons à ce que ce premier pas historique pour responsabiliser les multinationales et mettre un terme à leur impunité, soit étendu au niveau européen et international.

Stoppons l'expansion des tribunaux d'arbitrage !

Les multinationales peuvent utiliser un système de justice parallèle qui leur a été concocté sur mesure : les dispositifs d'arbitrage investisseurs Etats (ISDS, ICS, etc), institués notamment par des traités bilatéraux d'investissement, leur permettent de poursuivre les Etats et les pouvoirs publics lorsque des décisions, réglementations, mesures, notamment celles visant à protéger les populations ou l'environnement, lorsqu'elles ne leur conviennent pas. Parallèlement, les personnes victimes de violations de leurs droits par ces mêmes multinationales ont de grande difficulté, notamment dans les pays du Sud, de faire valoir leurs droits devant des tribunaux, et n'ont que très peu de chances d'obtenir réparation.

La campagne « *Des droits pour les peuples, des règles pour les multinationales - Stop Impunité !* » vise à rééquilibrer le rapport de forces en demandant la fin des tribunaux d'arbitrages et une réelle responsabilité des multinationales !

2. Nos demandes

Les acteurs de cette campagne demandent de :

Mettre fin aux tribunaux d'arbitrage entre investisseurs et états

1. Révoquer les clauses d'arbitrage entre investisseurs et États dans tous les traités de commerce et d'investissement existants
2. Refuser que de futurs traités insèrent des clauses d'arbitrages similaires (CETA, TAFTA etc.) et que les négociations pour une Cour Multilatérale d'Investissement (MIC) aboutissent

Renforcer les législations contraignantes pour réguler les multinationales

1. Soutenir les négociations et la ratification d'un traité onusien sur les entreprises multinationales et les droits humains et impacts environnementaux
2. Adopter une directive européenne sur le devoir de vigilance
3. Renforcer et faire appliquer de façon ambitieuse la loi sur le devoir de vigilance au niveau français
4. Soutenir les initiatives similaires en cours auprès d'autres États européens

3 Comment faire vivre la campagne dans les prochaines semaines ?

- Faire signer [la pétition](#) “**Stop impunité**”, lancée le 22 janvier. Déjà signée en ligne par plus de 560 000 citoyens, une version papier permet de recueillir de nouvelles signatures (“à venir”)
- **Interpeller** les candidat.es puis les élu.es à l’**élection européenne** pour leur demander de s’engager sur nos demandes (“à venir”)
- **Organiser des actions d’éducation populaire** à multiplier dans la rue : distribution de tracts d’information et de bons de réduction ou de dividende dénonçant l’impunité fiscale , environnementale et sociétale des multinationales: les deux premiers bons disponibles concernent **Total et Amazon**

Vos idées d’animation pour rendre attrayantes ces distributions et les photos de vos actions seront à partager à l’adresse suivante : stop-impunite-attac@attac.org

Par exemple, une action flash simple à réaliser : cibler les consignes "Amazon Locker" partout en France en insérant les bons de réductions dans les différentes fentes. Cette action cible directement les client.e.s d’Amazon ainsi que les personnes qui passent devant. Elle pourrait se reproduire régulièrement, et nous pourrions les répertorier sur une carte de France des Amazon locker et la publier sur notre site.



S’inspirer d’ animations pour promouvoir la campagne réalisées en Allemagne , au Pays Bas...



Combat entre lobbies et citoyen.nes



Rétablir l’équilibre des droits

- **Proposer ou s'associer à des actions de désobéissance civile avec des collectifs** déjà engagés ciblant telle ou telle multinationale et distribuer notre matériel de campagne, selon les opportunités et les forces locales.
- **Poursuivre dans les mois qui viennent la campagne d'éducation populaire** avec de nouvelles cibles (Engie, des banques, Vinci, Veolia, Carrefour, Bayer , Auchan...) si possible en écho de l'actualité.
- **Dénoncer la position de l'UE** dans les négociations qui freine et se retire des négociations prévues en octobre
- Des actions type "Lobby Tour" ou " foire aux lobbies" peuvent être menée lors, par exemple, lors de la journée de l'Europe le 9 mai pour dénoncer l'influence des multinationales sur l'UE
- **Organiser des actions coordonnées de désobéissance civile des CL d' Attac en octobre 2019** si possible avec d'autres organisations, à l'occasion de la 5e session de négociation du Traité international contraignant relatif aux violations des droits humains par les entreprises multinationales.

4. Les matériels et supports de communication

- [la pétition](#) version électronique, ou la version papier (*à venir*) pour les actions de rue
- **Bons de réductions** ou de dividendes échelonnés régulièrement (si possible adossés à une actualité). Sont disponibles actuellement Amazon et Total .
- **Un flyer** généraliste sur la campagne (*à venir*)
- **Un petit guide** sur la campagne (*à venir*)
- **Différentes vidéos** :
 - sur la campagne : <https://www.facebook.com/collectifstoptafta/videos/568064613667804/>
 - intervention de Maxime Combes sur la campagne et la publication d'ATTAC sur les multinationales françaises: <https://twitter.com/i/status/1087795847574798337>
 - sur la responsabilité des tribunaux d'arbitrage : <https://nuage.attac.org/index.php/s/Z2FLQr3NcRK4SzF>
 - sur la nécessité d'agir sur l'ensemble des multinationales, au delà du boycott d'un produit ou d'une seule multinationale : vidéo (*en anglais pour le moment , version française à venir*) des Amis de la Terre Europe (FOE) <https://youtu.be/99ToKVXagUU>
 - campagne "Faites pas l'autruche" d'Amnesty Internationale : <https://youtu.be/x8qhFuF2x-g>
 - video allemagne de 3 mn sur la campagne (*à venir*)
 - Trois clips de 30 secondes ciblés sur secteur habillement, énergie et agroalimentaire (*à venir*)
 - 3 vidéos (*en anglais*) sur 3 cas précis de crimes ou violations des droits: *la résistance contre les grands barrages au Honduras avec l'assassinat de Berta Cáceres - la pollution pétrolière dans le delta du Niger au Nigeria - l'exploitation d'huile de palme en Indonésie* : <https://nuage.attac.org/index.php/s/BFeZ73Wo5rBxBGj>

5. Quelques chiffres clés

- Aucun traité international ne contraint les multinationales à respecter les droits humains.
- 3 400 traités sur le commerce et l'investissement protègent les intérêts des multinationales.
- 904 cas d'ISDS* connus (**mécanisme d'arbitrage des différends entre investisseurs et État*)
- 60% des affaires connues examinées au fond gagnées par les investisseurs, fin 2017.

- 454 millions de dollars américains, c'est le montant moyen des indemnités allouées aux investisseurs par des tribunaux.
- 207 militant·e·s ont été assassinés en 2018 alors qu'ils défendaient leurs communautés, terres, rivières et forêts contre des industries destructrices.
- Plus de 25 ans que 30.000 victimes, empoisonnées par l'eau polluée par l'activité pétrolière de Chevron-Texaco en Équateur, cherchent à obtenir justice et réparation.
- 1/3 des violations aux droits humains commises par des entreprises dans le monde a lieu dans le secteur extractif (mines, pétrole, gaz).
- 3 ans, 3 mois et 15 jours, c'est la durée du parcours chaotique de la loi française sur le devoir de vigilance au Parlement en raison des pressions incessantes des lobbies.
- 5,4 millions d'euros par an, c'est ce que coûterait le fonctionnement de la Cour Multilatérale d'Investissement. En parallèle, l'Union européenne a utilisé l'argument du déficit budgétaire de l'ONU pour tenter de couper le financement du processus de négociations du traité sur les multinationales et les droits humains.

6. Quelques dates clés

- 24 janvier 2018 : Vote INTA sur l'accord d'investissement UE-Singapour
- 25 janvier : objectif de 200 000 signatures + première action conjointe à Davos
- 12 février : Vote au Parlement européen de l'accord UE-Singapour qui comprend un accord d'investissement.
- 25 février au 22 mars 2019 : 40^è session du Conseil des Nations Unies sur les droits humains
- 3 mars : Anniversaire de l'assassinat de Berta Caceres, focus de la campagne sur la responsabilité des entreprises transnationales
- 1- 5 Avril : Round de négociation de la MIC (Multilateral Investment Court) (NYC)
- 17 avril : Journée internationale des luttes paysannes
- 21 avril - 22 mai : Mois d'action de la campagne européenne
- 24 avril : Anniversaire de l'effondrement du Rana Plaza
- 30 avril : La Cour de justice européenne rendra son avis (contraignant) sur la comptabilité du dispositif d'arbitrage (ICS) du CETA avec le droit européen existant (*En 2017, la Belgique a saisi la Cour de Justice de l'UE pour vérifier la compatibilité du mécanisme de règlement des différends (ICS) du CETA avec les traités européens*)
- 1er mai : Fête du travail
- 5 et 6 mai : mobilisation contre le G7 environnement à Metz
- 9 mai : journée de l'Europe
- 18 mai : Marche Mondiale contre Monsanto/Bayer /Syngenta
- 21 mai : Journée internationale contre Chevron
- 24 mai : prochaine manifestation internationale Climat
- 23-26 mai : Elections européennes
- 28 - 29 juin : G20 à Osaka (Japon)
- 23-26 août : G7 à Biarritz
- 14-18 Octobre : Prochain round de négociation du traité ONU à Genève

7. Pour en savoir plus :

- Pourquoi avons nous besoin d'un traité international contraignant :

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/pourquoi-avons-nous-besoin-d-un-traite-international-contraignant-sur-les>

- le site de la campagne européenne: <https://stopisds.org/fr>

- le site français de la campagne stop impunité où vous trouverez des exemples concrets :

<https://stop-impunite.fr/Actualites-de-la-campagne>

- le dossier de presse

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/dossier-de-presse-stop-a-l-impunite-des-multinationales>

-le rapport d'Attac: Les grandes entreprises françaises : un impact désastreux pour la société et la planète !

<https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-d-attac-les-grandes-entreprises-francaises-un-impact-desastreux>

- Sur les tribunaux d'arbitrage:

<https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/interdisons-les-tribunaux-d-arbitrage-un-monde-pour-les-gens-par-pour-les>

- Les liaisons dangereuses de l'Union européenne et des lobbies contre un traité contraignant sur les multinationales https://multinationales.org/IMG/pdf/eu_corporate_impunity_nexus-a5fr

- Le recul de l'Union européenne qui veut sortir des négociations

<https://www.mediapart.fr/journal/international/080319/droits-humains-et-multinationales-l-europe-traine-les-pieds-l-onu>

- Loi française sur le devoir de vigilance :

- questions réponses sur la loi française :

<https://ccfd-terresolidaire.org/nos-combats/partage-des-richesses/rse/la-loi-sur-le-devoir-de>

- bilan de la loi à un an :

https://www.amisdelaterre.org/IMG/pdf/2019-etude-interasso_devoir_de_vigilance.pdf

<https://multinationales.org/Devoir-de-vigilance-les-multinationales-francaises-pas-a-la-hauteur>

Les multinationales ont trop de pouvoir. Il est temps de le leur reprendre !

L'impunité des multinationales n'est pas une fatalité !

